

30 avr 2021 -18:36

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2021

Plan national pour la large bande fixe et mobile 2022-2024

Sur proposition de la ministre des Télécommunications Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'élaboration d'un plan national pour la large bande fixe et mobile, qui apportera un soutien à la réalisation des objectifs européens de connectivité d'ici 2025.

Le plan s'articulera autour des cinq axes suivants :

- la cartographie de la couverture réseau et l'identification des zones blanches
- la facilitation du déploiement
- la stimulation des investissements dans les zones blanches
- la création d'un consensus fibre et 5G
- la création de l'unité "Large bande"

La ministre des Télécommunications assumera le rôle de coordination dans le cadre de l'élaboration des différents projets.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole (NL)
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be